

Antoine BORREL

« un grand bonhomme » et « un savoyard »

L'année 2014 se termine...elle comportait plusieurs anniversaires ; le plus important : il y a cent ans débutait ce qu'il est convenu de nommer la « Grande guerre » ; il y a soixante-dix ans c'était le Débarquement, la Libération et, il y a vingt ans, notre très regretté secrétaire perpétuel, l'abbé Marius Hudry nous quittait.

On a cherché, cette année, à évoquer la première guerre mondiale à travers films, conférences, expositions, articles de journaux puis la libération, en Savoie comme en France, mais on a un peu oublié, chez nous, d'évoquer le grand savoyard, le grand résistant aussi, que fut l'abbé Hudry.

J'imagine très bien votre perplexité : est-ce qu'on ne devait pas, ce soir, vous parler d'Antoine Borrel ??

Effectivement, je vais **essayer** d'en parler. Mais notre présidente pourra vous confirmer que j'ai beaucoup hésité à le faire, la raison principale étant que beaucoup de personnes, beaucoup plus compétentes l'ont fait avant moi, entre autres Marius Hudry –mais le citer va permettre de lui rendre hommage-

A première vue, cela peut surprendre. Du parlementaire radical-socialiste que fut Antoine Borrel, certains semblent penser que seuls les gens de gauche ont le droit de parler, donc, pas un prêtre ?

Eh bien ! lisons le Cahier du Vieux Conflans du 2^{ème} trimestre 1977 : il est consacré entièrement à Antoine Borrel, car le Congrès de *l'Union mondiale des Savoyards**, société dont il fut l'initiateur en 1933, se tenait, cette année-là, à Albertville, et l'année suivante, 1978, devait être celle du centenaire de sa naissance.

Tout d'abord, Marius Hudry dresse la biographie d'Antoine Borrel. Puis, Michel Jaulmes, alors président de l'Académie de la Val d'Isère, l'évoque au soir de sa vie. Pour le moment, je dirai seulement que Monsieur Jaulmes terminait son article en disant de Monsieur Borrel : « C'était un grand bonhomme ». Suivait un autre article encore signé Marius Hudry : son titre « Antoine Borrel savoyard », qualificatifs repris pour présenter cette causerie.

Car voilà la raison principale qui a rapproché le radical-socialiste et le prêtre : leur amour de leur petite patrie... en dehors du fait que tous deux puisaient leurs racines familiales dans la vallée des Belleville !

Je voudrais avoir le temps de vous lire tout entières, les pages que Marius Hudry consacre à l'homme de gauche. Je dois me contenter de n'en citer que quelques passages, mais j'espère vous donner l'envie de lire les autres.

** Ce congrès se tenait chaque année, alternativement en Savoie et Haute-Savoie ; en 1983 il s'est tenu à Moûtiers sous le mandat de Gilbert Tartarat, et en 2008 à Montmélian.*

Pour commencer, replaçons Borrel dans ce qui en fait, du moins c'est mon avis, **le** Moûtiérain que nous nous devrions d'honorer, sans différence d'opinion politique ou religieuse, en partant de sa biographie.

Très souvent, on a dit et écrit qu'Antoine Borrel était né à Saint-Laurent-de-la Côte. Ce petit village a été réuni à Saint-Martin de Belleville, et la municipalité de cette commune avait souhaité mettre une plaque sur la soi-disant maison natale de notre grand homme. Or, seule sa famille en était originaire, son père, Jules-Joseph Borrel, y était né en 1847.

Le « Dictionnaire des parlementaires » et d'autres disent qu'Antoine Borrel était issu d'une famille de cultivateurs... or il semble que son père soit sorti du milieu paysan assez vite. On a pu trouver aux archives diocésaines dans le registre de catholicité d'Albertville l'acte de mariage, le 15 mai 1875, de Jules-Joseph Borrel avec Jeanne-Claudine Avrillon. Le marié est dit « demeurant à Moûtiers » et elle « demeurant à Albertville ».

Toutefois, à ce niveau de lecture, on se pose des questions. Comment les époux ont-ils pu se connaître ? Quelles activités exerçaient-ils alors, lui à Moûtiers, elle à Albertville ?

Les recherches ont donc été poursuivies auprès du service des archives municipales d'Albertville qui détiennent les registres des mariages **civils**. La copie de l'acte de mariage des parents d'Antoine Borrel m'a été aimablement transmise et, première surprise, cet acte s'étend sur trois pages, et vous allez constater que s'il répond à certaines interrogations, il va en soulever d'autres.

Le 15 mai 1875, Jules-Joseph Borrel, âgé de 28 ans, est dit « employé » domicilié à Moûtiers. Il est fils de Marie-Antoine Borrel, né comme lui à Saint-Laurent-de-la-Côte mais décédé le 17 juillet 1855...à Paris !, et de Marie Ador née à Saint-Martin-de-Belleville, elle aussi décédée, le 15 octobre 1865, toujours à Paris. Des deux on dit : « de leur vivant domiciliés à Paris ».

Or j'avais trouvé, à Saint-Laurent-de-la-Côte, les naissances de deux enfants de ce couple, l'aîné étant le père d'Antoine Borrel. Comme on prétendait que celui-ci était issu d'une famille d'agriculteurs, j'en avais déduit que ses grands-parents l'étaient, à défaut de son père. Eh bien non ! Ils étaient partis de leur village, comme beaucoup de nos ancêtres, pour gagner leur vie à Paris. Quand ? Pour quelle activité ? Mystère. D'autres recherches effectuées par ma collaboratrice habituelle donnent des résultats tout aussi troublants. La jeune veuve Borrel (27 ans) est restée à Paris, où elle s'est remariée, deux ans plus tard, avec un certain Louis Tetu de Bourg-Saint-Maurice, le nouveau couple restant fixé à Paris, où naîtra une petite-fille.

Jules-Joseph a-t-il vécu au sein de ce nouveau foyer jusqu'à la mort de sa mère en 1865 ? Ou bien avait-il été recueilli, dix ans auparavant, petit orphelin de 8 ans, dans la famille de son père, à Saint-Laurent-de-la-Côte ?

Mais revenons à son acte de mariage. En 1875 il épouse une jeune fille de 20 ans, née à Albertville où elle exerce le métier de couturière et où son père Joseph Avrillon* est dit « conducteur de voiture ». *La famille Avrillon est originaire de Thônes.

Le premier témoin de la mariée est un cafetier d'Albertville présenté comme ami **des** époux. Le second est son beau-frère qui est dit « écrivain ». Du côté de l'époux on cite deux oncles, qui sont ses témoins. L'un, Julien Borrel, 47 ans, est dit propriétaire à Saint-Laurent-de-la-Côte, l'autre, Zéphirin, 38 ans, est instituteur à Cohennoz (à côté d'Ugine), tous deux disent ignorer la date de décès des « aïeux » de leur neveu. Les relations étaient-elles à ce point distendues ? Les actes de décès n'avaient pu être présentés pour le mariage, ce qui a entraîné beaucoup de tracas administratifs, détaillés sur les trois longues pages de l'acte. La raison en était que les registres d'état civil parisiens avaient disparu lors d'un incendie. Le procureur de la République d'Albertville avait dû finalement donner son autorisation au mariage.

Quelles constatations pouvons-nous faire après cette lecture ? Une certitude, le seul agriculteur proche de cette famille voyageuse est l'oncle Julien, dit propriétaire à Saint-Laurent-de-la-Côte. Car le père d'Antoine, quel que soit l'âge où il est revenu en Savoie, a préféré s'établir à Moûtiers lorsqu'il a dû gagner sa vie et il y est « employé ». Son métier lui a permis de connaître le cafetier Déglise à Albertville, où il a dû rencontrer un voiturier, accompagné, au moins quelquefois, par sa fille. Et plus tard on lira que Jules-Joseph a été employé chez les Bernard. Vous le constaterez tout tourne autour des entreprises de transports !

Cela m'amène à une parenthèse, pour évoquer cette entreprise moûtiéraine, dont les plus anciens d'entre nous ont connu les dirigeants, Antoine et Pierre Bernard. Or, la famille ne s'est pas installée tout de suite à Moûtiers. Son cursus offre des similitudes avec celui de la famille Borrel-Avrillon.

Arrivé de Thônes, Ambroise Bernard-Granger, domicilié à Albertville, y est directeur des « messageries postales » lorsqu'il épouse à Moûtiers, en 1878, Marie-Caroline Grange, tailleur. Le père de la mariée, Charles Rey-Grange, décédé depuis 1874, était, de son vivant, loueur de voiture.

Rappelons que le train n'arrive à Albertville qu'en 1879, et à Moûtiers en 1893, les transports automobiles viendront plus tard !

Auparavant, il fallait déjà assurer les messageries postales, le transport des personnes et des marchandises, par des services de voiturage, à un ou deux chevaux, jusqu'à quatre, rarement, ou même mulets. Occasion de rencontres entre les propriétaires, les conducteurs de voiture, et les entreprises dispatchant messageries, marchandises, dont le PLM lorsque le train arrivera. Dans ce milieu se côtoient les Bernard-Granger, Rey-Grange, Borrel, Avrillon.

Les deux fils Bernard-Granger vont naître à Albertville en 1879 et 1881. Lors de ces naissances, Ambroise Bernard-Granger, est dit « employé de messagerie », l'arrivée du train a dû entraîner des réorganisations de toutes les activités.

Une inconnue : qui est voiturier établi à Moûtiers depuis le décès de Charles Rey-Grange ? Qui y emploie Jules-Joseph Borrel, dit voiturier, 2, faubourg de la Madeleine, lors d'un recensement de 1876 ? En 1886, nouveau recensement, les Borrel ont déménagé, quittant le faubourg pour la rue du Pré commun, et Jules-Joseph est dit « facteur de messages ». En 1891, autre recensement, où il sera cité comme « employé de messagerie » résidant rue Saint-Antoine, c'est-à-dire partie basse de notre Grande Rue.

L'employeur était probablement Ambroise Bernard-Granger, venu s'installer à Moûtiers, à une date inconnue, probablement liée à l'arrivée du train. En 1906, l'annuaire du département le cite comme l'un des trois patachiers moûtiérains et marchand de charbon.

En 1907, le journal « *Le courrier des Alpes* » le cite comme correspondant du chemin de fer PLM.

Il est déjà épaulé par ses deux fils, a développé son entreprise. Il décède le 22 avril 1909 à Moûtiers et l'annuaire du département de 1911 cite encore « Bernard » sans prénom ajouté, comme entrepreneur de transports, faubourg de la Madeleine. En 1911, on cite également, « Bernard » comme seul patachier à Moûtiers.

En 1915, Antoine, conseiller municipal, est connu comme entrepreneur de transports, rue des Ecoles, au sein de l'entreprise Bernard Frères.

En 1918, messieurs Bernard Frères, entrepreneurs de service automobile (on est loin de la patache !) sont cités en séance du conseil d'administration de la compagnie PLM pour laquelle ils ont transporté un surcroît de bagages de voyageurs s'étant rendus à Pralognan et Val d'Isère en 1917. Il semble donc que l'entreprise couvre toute la Tarentaise à l'époque.

Mais revenons à l'acte de baptême et l'acte de naissance d'Antoine Borrel, le 22 novembre 1878, pour les deux actes, à 19 h.30 et faubourg de la Madeleine, précise l'acte civil.

En 1881 un recensement mentionne que le foyer habite 24 Faubourg de la Madeleine, donc plus au n° 2 comme on le trouvait en 1876.

Pas question, vous l'avez compris, de vouloir aujourd'hui, poser une plaque à la réelle maison où est né notre Grand Homme, le 2 ? , le 24 ? , ou ailleurs ? , compte tenu des déménagements fréquents de Jules-Joseph, seul, ou marié ! Mais ne perdons pas espoir.

Le jeune Antoine est scolarisé chez les Frères de la Croix, et Marius Hudry le dit doué et capable d'envisager des études supérieures. Malheureusement son père tombe malade et ne peut plus assurer l'existence matérielle de sa famille. Le jeune fils, âgé de 12 ans, représente en effet son père, en qualité de parrain d'un enfant Avrillon, à Albertville, le 20 août 1891, ce qui sous-entend que Jules-Joseph était déjà dans l'incapacité de s'y rendre. Il va mourir le 24 février 1893. Antoine Borrel est donc, très jeune, obligé de rejoindre l'Entreprise Bernard, en qualité de livreur, et de renoncer aux études envisagées. Mais il continuera de se cultiver, et Michel Jaulmes, époux d'une fille Bernard, pourra dire de lui, beaucoup plus tard, qu'« il s'est entièrement formé lui-même et que, se plaisant à jouer le paysan du Danube, il se vantait de ne rien connaître des arts, alors qu'il était au courant de tous les mouvements culturels, qu'il lisait sans cesse et reconnaissait être un familier des galeries et des expositions ».

Mais revenons à sa jeunesse moûtinière. Le jeune homme passe des transports à l'imprimerie, chez le célèbre Ducloz, et devient typographe, selon toute vraisemblance au journal *L'Avenir des Alpes*, édité chez Ducloz et créé en 1883. Le journal mentionne que l'imprimerie est située avenue de Salins, mais plus précisément elle occupait l'endroit où précédemment était une fabrique de soie, et où, plus tard, existera « l'escargotière » de Monsieur Gotteland. Cela explique que la rue Gutenberg y ait été aménagée.

Dernier recensement consulté aux archives municipales, celui de 1896 : trois ans après le décès de son père, Antoine Borrel y est déjà cité comme typographe. C'est en cette qualité qu'il « monte à Paris » comme disaient nos ancêtres migrants – mais aucune source ne mentionne à quelle date il le fit. Marius Hudry précise qu'il fut à Paris le premier opérateur de la première linotype mise en service en France, mais que, curieux de tout et lisant beaucoup, il passa rapidement de la salle des machines à celle de rédaction. On lit qu'il collabora à plusieurs journaux, tels que *Gil Blas*, *l'Eclair*, *la Petite République*. C'est là qu'il rencontra des écrivains renommés, comme Pierre Loti, Paul Bourget, mais aussi des hommes politiques influents tel Jean Jaurès dont l'influence s'étendra certainement jusqu'aux convictions politiques naissantes du jeune journaliste. Tout cela, nous dit-on, va attirer l'attention des Républicains de Haute-Savoie qui le font entrer comme rédacteur en chef au journal *L'Avenir Savoyard*. Ailleurs, on dit qu'il fonda ce journal, citant même pour cela l'année 1902. La vérité c'est que le premier numéro de ce journal paraît à Annecy le 9 janvier 1904. Il est présenté comme organe des sociétés républicaines. A la première page, il est précisé que le rédacteur en chef est Antoine Borrel, et à la quatrième et dernière de ses grandes pages, il en est désigné comme le gérant. Dès le 13 février suivant, *l'Avenir Savoyard* comporte un éditorial de Jean Jaurès. Interviendront ensuite des députés tels que Buisson,

Puech, Violet dans ce qu'on peut considérer comme le principal éditorial. Le journal, dont le siège était situé 36 rue Vaugelas, indique qu'il y est accolé une bibliothèque, républicaine elle-aussi, sûrement voulue par Borrel, comme Ducloz en avait voulu une à Moûtiers, où il n'éditait pas que des journaux....

Antoine Borrel, âgé de 26 ans à peine lorsqu'il en est le rédacteur en chef, va y acquérir une solide réputation, à la fois journalistique et politique.

Mais il est bien connu que la période proche de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, a exacerbé les opinions et provoqué des joutes, verbales ou écrites, (avec une plume trempée dans le vinaigre, et même le vitriol, disait Monsieur de Fonclare, personnalité moûtérienne dont on reparlera). C'est ainsi qu'Antoine Borrel est condamné le 28 février 1908 par le tribunal d'Instance d'Annecy, à insérer dans le journal *L'Avenir Savoyard* la peine qu'il a encourue, à la suite d'une plainte en diffamation déposée par Monsieur de Roussy de Sales (notons que la grand-mère du célèbre Cavour était née de Roussy de Sales). Le plaignant réclamait 80 000 francs d'indemnités ! Mais Borrel devra verser 25 francs d'amende et 1 franc de dommages seulement, « pour avoir inséré un article injurieux dans le journal dont il est directeur et gérant ». Cette petite parenthèse pour préciser qu'en 1908 Antoine Borrel est donc bien le directeur du journal, même si l'on n'a pu établir qu'il l'ait fondé.

Bien dans l'air du temps, on peut lire dans l'*Avenir Savoyard*, de violentes diatribes contre les journaux *La Croix* ou *L'Indicateur*, dont les journalistes sont traités de « ramassis de réactionnaires ».

Marius Hudry attire notre attention sur une autre facette du caractère d'Antoine Borrel. Il dit « de son enfance difficile, il garda toujours une prédilection pour la défense des humbles ». Alors...républicain, aux idées sociales, proche du peuple, et il apprend que le député radical de Moûtiers, César Empereur, devenant sénateur, des élections vont avoir lieu en 1909, pour choisir le nouveau député de la Tarentaise. Cela va décider de son entrée dans la carrière politique. Toutefois il n'est pas le seul candidat « républicain ». En effet, le poste est convoité par le maire des Avanchers, Rey-Golliet, par Emile Machet, de Bozel, mais à Moûtiers même, sont avancées les candidatures du maire, Gabriel Donnet, du notaire Adolphe Jorioz, alors président du Conseil Général, de l'avocat Victor Gerfaux, ancien maire de Moûtiers, et du secrétaire de la Sous-préfecture de Moûtiers Emile Ancenay. De ces six candidats, Antoine Borrel est loin d'être le plus connu, on parle de lui en qualité de journaliste à Annecy. Un échange de correspondance cité par Stéphane Henriquet, dans son ouvrage sur Rey-Golliet, mentionne « le petit Borrel, d'Annecy, vient de surgir ». Fait-on allusion à sa taille, qui ne dépasse pas le mètre soixante, ou le terme est-il un peu condescendant ? Enfin, on estime que celui qui sera parrainé

par Monsieur Empereur aura le plus de chances d'être élu. Il faut donc recourir au vote pour choisir le candidat républicain.

En attendant, Borrel, et d'autres, organisent des réunions publiques pour préciser leur programme et « les conférences de Borrel ont du succès », en dépit du fait que le maire de Moûtiers ait été patronné par Empereur pour lui succéder.

Citons tout de même le candidat du parti opposé, désigné comme conservateur, c'est Georges de Riols de Fonclare, banquier à Moûtiers et grand-père de Madame Roth, qui a été préféré à plusieurs autres moins connus.

Il faudra trois tours pour que le choix de la gauche retienne Antoine Borrel, mais il était déjà arrivé en tête aux deux premiers tours, et l'emportera aussi sur son opposant de Fonclare, le 7 mars 1909. Il est alors âgé de 30 ans.

Cette élection provoque son départ d'Annecy, et donc l'abandon de ses fonctions de directeur à *l'Avenir Savoyard*. En effet, la première page de ce journal, le 25 mars 1909, mentionne le nom de Léon Vibert, fondateur et directeur, et cette lecture répond aux interrogations émises précédemment : non ! Antoine Borrel n'a pas fondé *L'Avenir Savoyard*, dont le dernier numéro paraîtra un peu plus tard le 30 juillet 1914. (Merci à Monsieur Pallatier qui a bien voulu se charger des recherches aux AD 74).

Parti d'Annecy, il semble que Borrel se soit rapproché à Moûtiers de l'imprimerie Ducloz : un nouveau journal, le *Radical des Alpes*, y est imprimé en février 1910. Curieusement, sur la première page on peut lire : n° 1 - 28^{ème} année. En même temps, *l'Avenir des Alpes*, créé en 1883, cesse d'être imprimé. Il était bien dans sa 28^{ème} année d'existence ! Donc, le *Radical des Alpes* n'a fait que le continuer sous un autre titre, sûrement voulu par Borrel, qui signe un grand article consacré au développement des sports d'hiver, dans ce n° 1.

Même opération en 1917. *Le Petit Savoyard*, journal dont on lit partout qu'il fut fondé par Antoine Borrel, paraît... la semaine suivant l'arrêt du *Radical des Alpes* et il porte la mention 34^{ème} année. Les premiers temps, il est imprimé 'avenue de Salins', donc à l'imprimerie Ducloz selon toute vraisemblance, puis le journal aura sa propre imprimerie 'avenue des Belleville'.

On ne s'avance pas beaucoup à supposer que le nouveau député avait déjà créé le précédent journal, même si on ne l'a jamais surnommé le « radical des Alpes » alors que ses collègues s'amusaient à le nommer le « petit Savoyard ». Le journal paraîtra jusqu'au 2 septembre 1944, puis en 1945, Borrel créera la *Renaissance Savoyarde*, remplacée plus tard par *La Savoie*.

Après cette parenthèse journalistique, revenons à son cursus politique.

Le 24 avril 1910, des élections, générales cette fois, maintiennent Borrel à son poste de député, sans concurrent. La vérité oblige néanmoins à dire que 55% des électeurs se sont abstenus, Borrel recueillant 100% des suffrages **exprimés**. Il sera nommé membre des commissions de l'Agriculture, des Postes et

Télégraphe, et de la Prévoyance sociale. En 1911, il est secrétaire de la Chambre des députés. Ses interventions y sont nombreuses. Par exemple, il interpellera la Chambre en 1913 sur la situation de l'aviation française qu'il juge préoccupante. Il est réélu le 26 avril 1914, toujours sans concurrent, avec 8351 voix au lieu des 5260 voix de 1910, ce qui peut laisser supposer que son activité lui a gagné des voix d'électeurs autres que « républicains ». Il semble bien que, déjà, il ait été considéré comme non sectaire. On peut dire aussi que, très vite, Borrel a dominé le parti républicain de sa personnalité, sans pouvoir être concurrencé à droite, où il était du reste devenu éligible, semble-t-il.

Puis la France entre en guerre et il y participe. Il est mobilisé comme territorial, mais demande à être affecté à une unité d'active en arrivant à son corps le 3 août 1914. Il passe au 62^{ème} bataillon de Chasseurs à pied le 18 septembre 1914. Rapidement, il obtient les grades de caporal le 23 septembre, sergent le 28 septembre, et adjudant le 6 octobre 1914.

Le même mois, il participe à une action qui lui vaudra la citation suivante : « A fait preuve à l'attaque du 21 octobre 1914, d'un entrain et d'une crânerie remarquables, à la tête d'une demi-section, a franchi un réseau de fil de fer ennemi et s'est jeté à la baïonnette sur les tranchées allemandes, entraînant ses hommes par l'exemple de sa vaillance ». Cela lui vaudra d'être décoré de la médaille militaire le 25 novembre 1914 et de la croix de guerre (J.O. du 31.01.1915). Le 27 novembre 1914 il est nommé sous-lieutenant puis lieutenant (à titre définitif) le 5 juillet 1916. Le 25 mai précédent, il avait été « mis en congé pour accomplir son mandat de député ».

Toutes ces informations sont celles qui figurent à son registre matricule (n° 1189).

Dans le *Radical des Alpes* du 11 mars 1916, on peut lire « Les trois citations de Monsieur Borrel député » : la première est celle qui figure à son registre matricule, les deux autres concernent son attitude remarquable pendant les combats de fin septembre 1915.

Il semble qu'il ait créé, ou au moins animé, en 1915, un journal « humoristique ? » au titre évocateur « Le Poilu déchaîné ».

Plus tard, sénateur, il écrit un livre qui sera imprimé au *Petit Savoyard*, mais sera édité chez Dardel, à Chambéry « La Savoie et la guerre », il y détaille toutes les opérations imaginées pour soutenir, de l'arrière, les soldats.

Après la guerre, nouvelles élections législatives le 16 novembre 1919. Il est le seul élu de la liste d'Union républicaine. Dans le même temps il est élu conseiller général de Bourg-Saint-Maurice, mais aussi conseiller municipal de sa ville natale où on lui proposera même le poste de maire, que ses fonctions lui font refuser.

En 1920 il est élu président du Conseil général, position qu'il occupera jusqu'en 1940. Et le 19 février 1920 il est nommé sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics. En 1924, toujours fidèle au groupe républicain-socialiste, il est à nouveau réélu député. Mais en 1926 il se rallie à l'Union Nationale (source Dictionnaire des Parlementaires), il est encore député de l'arrondissement de Moûtiers. Mais la politique de réduction des dépenses de l'Etat (déjà ...) va supprimer cet arrondissement, si bien qu'en 1928 il se présente et est élu dans la nouvelle circonscription d'Albertville-Moûtiers, au second tour, face à Henri Jorioz, fils du Jorioz qu'il avait eu comme concurrent en 1909 !!!, et qui sera maire de Moûtiers de 1941 à 1944. A cette occasion, le Dictionnaire des Parlementaires précise qu'il recueille la majorité des suffrages socialistes et communistes, même si les candidats de ces groupes ne se désistent pas en sa faveur. Il avait déclaré au préalable « mon nom ne doit être pour vous qu'un symbole : celui de l'effort permanent pour une République toujours plus belle et pour une Savoie toujours plus aimée ».

En 1931, Antoine Borrel va laisser son siège de député pour devenir sénateur, et adhère alors au groupe des radicaux-socialistes. Il sera réélu le 30 octobre 1935 avec 449 voix sur 660 votants : une carrière politique au cours de laquelle il n'a jamais eu d'échec.

L'image donnée par Borrel semble inattaquable, il y aura tout de même un bémol. Le 10 juillet 1940, avec onze des douze parlementaires savoyards et haut-savoyards présents à Vichy, il vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il est persuadé qu'à l'issue de la guerre, les prétentions italiennes sur la Savoie ne pourront manquer de s'exercer et que seul Pétain aura l'autorité nécessaire pour défendre l'intégralité du territoire. On lit plus tard, dans le livre d'André Mollard, sur les Mouvements Unis de la Résistance, à la page 23 « Pringolliet et Sibuet votent les pleins pouvoirs... par crainte d'un retour de la Savoie à l'Italie, idée que leur avait fait partager le sénateur radical Antoine Borrel ». André Mollard ajoute que 95 % des Savoyards étaient pétainistes en 1940 !

Cependant ce vote lui sera reproché après 1944. Pendant la durée de la guerre, on nous dit pourtant qu'il se rapprocha de la Résistance (Dictionnaire des Parlementaires, repris par Marius Hudry, résistant lui-même).

Pendant l'Occupation, il est, comme tous les responsables de partis politiques et parlementaires savoyards, de gauche surtout, surveillé de près. Tous font preuve de beaucoup de discrétion. Les services des Renseignements Généraux mentionnent qu'ils cherchent à ne pas attirer l'attention sur eux. A signaler seulement, disent-ils, que Monsieur Borrel se rend fréquemment à Bourg-Saint-Maurice, chez le maire Monsieur Miédan (note du 28 octobre 1941). En 1943 les mêmes services précisent que Borrel, radical-socialiste demeurant à Moûtiers, Pringolliet, socialiste demeurant à Ugine, et Sibuet,

socialiste SFIO demeurant à Saint-Jean-de-Maurienne, ne se sont signalés par aucune sorte d'activité. Ils ajoutent que Monsieur Borrel a toujours une grande influence dans la région.

Malgré la méfiance dont on vient de constater qu'il a été l'objet en raison de ses opinions politiques établies, il va traîner auprès de certains savoyards le poids du vote des pleins pouvoirs à Pétain en 1940.

En 1944, après la Libération, il est mis en cause par une personnalité savoyarde, nous dit Louis Besson, alors président du Conseil général, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance d'Antoine Borrel. En séance du 28 novembre 1978 il fait dire par Borrel « J'ai dû quitter la Savoie, pour éviter mon arrestation. J'ai vécu sous le régime de la résidence surveillée ».

Un jury d'honneur des parlementaires est ensuite constitué et Borrel explique ainsi son attitude fin novembre 1944 :

- « Arrivé à Vichy en juillet 1940, je faisais part à mes collègues des craintes que j'avais en ce qui concerne les prétentions italiennes, et, en même temps, je m'élevais contre un armistice dont les conséquences paraissaient inquiétantes pour la Savoie ».

Son attitude ayant été jugée correcte par le jury, il peut enfin revenir à Moûtiers, où il habite dans la rue Saint-Antoine, au dessus du magasin « Massiagio d'en bas » comme disaient alors les moûtiérains, quincaillerie Guidad aujourd'hui, tout en conservant son domicile parisien. Il peut voir, de son balcon, la façade de la maison où il habitait, jeune, avec ses parents.

Citons Pierre Dumas, autre conseiller général qui lui rend hommage, comme Louis Besson, devant leurs collègues, lors de la célébration du centenaire déjà évoquée. Il dit : « Demeuré attaché à ses opinions politiques, il est également un homme de tolérance. Fidèle à son parti, il n'est jamais homme **de** parti. Il respecte toutes les opinions des autres, dès lors qu'elles sont sincères et démocrates » et, plus loin, « cet homme que ses convictions politiques devaient faire qualifier à l'époque d'anticlérical, pratiqua toute sa vie des relations courtoises, amicales, et souvent même confiantes avec des hommes d'Eglise ». Et Pierre Dumas précise qu'il était en relations suivies avec l'abbé Hudry. Pierre Dumas sera plus tard l'exécuteur testamentaire d'Antoine Borrel.

Citons aussi les liens amicaux qui le rapprochent de son ancien opposant, Monsieur de Fonclare, il est invité au mariage d'un fils de ce dernier et prononcera un discours lors de la sépulture le 10 juillet 1952 au cimetière d'Aime, de Georges de Riols de Fonclare. Cependant, cet homme estimé de tous, ne briguera plus aucun mandat politique après 1945 – il est vrai qu'il est âgé alors de 66 ans. Toutefois il initie l'Amicale des anciens sénateurs et en devient le vice-président en 1951.

J'ai personnellement le souvenir d'un homme affable, répondant à toutes les salutations que les moûtiérains de tout bord, « pratiquement tous les

passants », disait Michel Jaulmes, lui adressaient en le rencontrant, un homme à l'œil pétillant de malice.

Puis le même Michel Jaulmes nous le dépeint : octogénaire « son pas de montagnard et d'ancien chasseur alpin devenu moins alerte » lui disant « tu ne trouves pas que Pierre vieillit ? Il me raconte toujours la même chose ! » Et ledit Pierre, Bernard-Granger vous l'avez deviné, lui confiant « Borrel baisse ! Il me raconte toujours la même chose ».

Une biographie ne saurait être complète sans évoquer sa mort : elle survient le 8 mars 1961, à son domicile parisien 15 avenue de Breteuil, sa dépouille sera ramenée à Moûtiers pour y être enterrée au début de la travée principale du cimetière.

Pierre Bernard mourra 4 ans plus tard.

Christian Sorrel, dans son livre « Servir la République », écrit que la classe politique, toutes tendances confondues, invoque son souvenir jusqu'aux années 1980...

Bien sûr, pour pouvoir parler de lui comme d'un grand bonhomme, cette biographie, centrée sur son parcours politique hors-norme, serait suffisante, mais elle ne justifierait pas à elle-seule, le simple mot « savoyard » accolé à son nom par Marius Hudry. Je le répète, mon souhait serait que vous lisiez tout ce qu'a écrit l'abbé sur l'**homme** dans la deuxième partie du Cahier des Amis du Vieux Conflans qu'il lui a consacrée. Mais ce soir, nous pouvons déjà méditer sur l'introduction qui préfigure ce que nous savons de l'action du « savoyard » Borrel. « En France » écrit Marius Hudry, « l'action de tout homme politique s'exerce en deux domaines, qui se rejoignent et s'opposent ! Car, sur le plan national, il est rattaché à un parti, dont il suit généralement les consignes, mais, dans sa circonscription, son action s'émiette en une multitude d'interventions pouvant être contradictoires ! » Et Marius Hudry l'affirme, Antoine Borrel a eu une activité si originale qu'elle le place « bien au-dessus du groupe, très nombreux, des parlementaires insignifiants ». Et l'abbé met en avant ce qui l'a guidé toute sa vie, son amour sans partage pour la Savoie. Amour exprimé dans ses discours et ses écrits, bien sûr, mais surtout dans tout ce qu'il a accompli pour améliorer le sort de ses habitants, jusqu'aux plus modestes.

Commençons par son intérêt pour les routes : le nom du sénateur Borrel est principalement associé à la réalisation de la route du col de l'Iseran inaugurée en 1937.

En réalité, le projet, très ancien, de la *Route des Grandes Alpes* reliant Thonon et le lac Léman à Nice et à la Côte d'Azur en traversant les magnifiques régions de Haute-Savoie et Savoie, de Hautes et Basses-Alpes comme on les nommait à l'époque –ce sont maintenant les Alpes de Haute-Provence-, avait

déjà permis à un autre député tarin, César Empereur, de s'exprimer. En 1908, lors de la discussion du projet, celui-ci rappelle le grand intérêt de la route, et insiste sur son exécution rapide. Le Touring-Club de France s'implique alors dans le projet, jusqu'à se substituer au département des Hautes-Alpes pour la contribution financière qu'il ne pouvait supporter –car on avait demandé la participation de tous les départements traversés-. Puis la compagnie PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) organise un service de car qui, en cinq jours, relie le Léman à la mer, sur les tronçons existants. Mais le passage par le col de l'Iseran n'est alors qu'un chemin muletier et, pour aller de Val d'Isère à Bonneval-sur-Arc, la route existante fait alors 226 km ! Le projet, dit le Touring Club, réduirait la distance entre les deux communes à ...25 km !

En mars 1912, un projet de loi est déposé à la Chambre des députés, par le ministre des Travaux Publics, pour le classement de la route des Alpes, permettant de mettre à la charge de l'Etat les 4/5 de la dépense.

Le Touring-Club adresse ses remerciements au ministre des Travaux Publics...et à Empereur, qui est devenu sénateur de la Savoie en 1909. Vous vous souvenez qu'il a été remplacé par Borrel à son siège de député. On ne s'étonnera donc pas de voir celui-ci prendre la relève pour mener à bien le projet. Notons que le premier coup de pioche n'a été donné à la route du col de l'Iseran qu'en 1913.

En 1921, Borrel étant président du groupe parlementaire du tourisme à la Chambre des députés, le Touring-Club s'adresse à lui pour faire l'état des lieux.

Il y a encore beaucoup à faire, malgré les aides incessantes que Borrel apporte au projet. La même année il va demander la création de l'Office des routes. En 1934 enfin, devenu sénateur, Borrel écrit au Touring-Club pour lui faire connaître qu'il a franchi le col en automobile en compagnie de Monsieur Gex, l'ingénieur en chef des Ponts & Chaussées...mais, du côté Maurienne, les travaux ne sont pas terminés.

La route ne sera finalement inaugurée par le Président Albert Lebrun, que le 10 juillet 1937, ce qui entraîna de grandes fêtes à Bourg-Saint-Maurice où le conseiller général, Antoine Borrel, fut particulièrement applaudi par une foule chaleureuse (voir le livre « Cent ans de l'Histoire de Bourg). Il refusa alors qu'on place, au sommet du col, un médaillon à son effigie, disant « ce que j'ai fait je l'ai fait pour la Savoie ». Cette plaque se trouve maintenant apposée au mur du palier de l'appartement qu'il occupait à Moûtiers, dans la Grande Rue. Elle y a été scellée après sa mort.

Mais le nom de Borrel n'est pas seulement à associer à la route de l'Iseran. Pour marquer la particularité de notre Savoie, il fit placer sur les panneaux routiers savoyards un petit écusson à croix blanche sur fond rouge qui

a aujourd'hui pratiquement disparu, mais résiste encore au col de l'Iseran et serait en voie de réapparition.

Il fit classer route nationale, la route d'accès à Saint-Martin-de-Belleville, pour éviter de lourdes dépenses au département, et, comme il y avait déjà la route nationale 515 menant à Bozel, celle de Saint-Martin devint la RN 515 A ! Ce qui faisait bien rire le sénateur quand il en parlait, nous dit Michel Jaulmes.

Lorsqu'il est élu président du Conseil général, il y fait, le 16 août 1920, une allocution précisant ses priorités. Il demande la poursuite des efforts déjà accomplis pour la remise en état du réseau routier, et soulève un point particulier : « il n'est pas suffisant d'améliorer » dit-il, « notre département comporte encore 17 communes non desservies par des voies carrossables ». Et si le président Borrel met en avant l'intérêt touristique de ces réalisations, n'oublions pas avec quelle obstination il œuvra pour le désenclavement du moindre village ou hameau, cherchant à améliorer les conditions d'existence des habitants de nos montagnes.

Précision apportée par Pierre Dumas : « Les routes nationales, départementales et les chemins vicinaux en bon état, représentaient 337 km au début de sa présidence, le chiffre est passé, en 1939, à 1599 km » (soit 1 262 km en 20 ans).

Notons aussi qu'au début de son activité de député, les charges de réalisation des désenclavements étaient partagées entre l'Etat, le Département et la commune...qui, le plus souvent, ne pouvait supporter le coût du quart restant à sa charge, ce qui interdisait les travaux ! Par ses interventions incessantes, Antoine Borrel parviendra à faire voter une loi mettant la totalité des dépenses à la charge de l'Etat pour le désenclavement de tous les hameaux de plus de 100 habitants. En 1930 la loi sera étendue aux hameaux de plus de 50 habitants.

Je vous invite à découvrir un exemple de ces désenclavements, sur la route qui conduit au hameau du Puits, une stèle évoque son inauguration par Antoine Borrel et le Sous-préfet de l'époque qui n'est autre que Jean Moulin, en 1928.

Le maire actuel de Fontaine-le-Puits y a ajouté photos et récit de cette inauguration.

Pour en terminer avec les routes, on peut aussi signaler qu'il avait constitué un groupe parlementaire de soutien au projet lancé en 1886 par un autre député de Tarentaise, Francis Carquet, alors conseiller général de Bourg-Saint-Maurice : le percement d'un tunnel sous le Petit-Saint-Bernard, rejoignant Aoste. Après bien des aleas, il fit une dernière démarche, le 7 juillet 1931, auprès des pouvoirs publics, pour qu'une dernière étude soit faite, hélas le projet fut classé sans suite !

Au chapitre des moyens de communication, il ne faut pas oublier de signaler que, tout jeune député, il était intervenu auprès de la compagnie PLM pour que les gares et les maisonnettes des garde-barrières de la nouvelle voie de chemin de fer entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, soient édifiées avec les matériaux, et dans le style, *des maisons de la vallée*, ce qui fut fait.

Ceci ne fait que confirmer la proximité qui le lie à la compagnie PLM...elle remonte, sûrement, au temps où son père, puis lui-même, travaillaient comme livreurs de messageries et de marchandises de l'Entreprise Bernard assurant les liaisons de la gare aux villages ?

A partir de 1912, les journaux évoquent les bienfaits que pourrait apporter l'électrification dans nos villages et Michel Jaulmes narre la proposition qu'Antoine Borrel avait faite, en 1914, de l'amener dans la vallée des Belleville, mais la commune de Saint-Martin de Belleville dit ne pas vouloir y mettre 1 franc, car « l'invention mettrait le feu aux granges, et, avec les postes de TSF, corromprait la jeunesse ! », opinion très partagée à l'époque.

Passons des voies de communication à l'agriculture. Soulignant l'importance de l'industrie fromagère en Savoie, on voit Antoine Borrel demander en 1927 un meilleur matériel et l'octroi de bourses plus nombreuses allouées aux élèves des fruitières-écoles. En 1912 il avait déjà attiré l'attention du ministre de l'Agriculture sur le mauvais état de la fruitière-école d'été, qui se tenait alors sur l'alpage Baudin aux Avanchers. Des articles du *Petit Savoyard* parus en 1917 et 1918, permettent de constater qu'il a souhaité le retour à la terre d'agriculteurs pris parmi les soldats parfois trop nombreux ; « on a bien retiré du Front des travailleurs pour les usines » dit-il « mais nos champs sont nos usines de paix ». Il préconise de renvoyer deux à trois cent mille soldats des vieilles classes, cultivateurs, pour remettre les terres en culture et « nos territoriaux y rendraient plus de service qu'à l'Armée » dit-il.

La guerre terminée, il sait si bien le rôle que les femmes de la campagne ont dû assumer pendant l'absence de leurs époux, qu'il proposera, dans un autre article du *Petit Savoyard*, de les décorer du Mérite agricole !

En 1919, il fait paraître à Grenoble, un petit opuscule sur « *Le dépeuplement de la Savoie, ses causes, ses effets, ses remèdes* ».

Il y rappelle que la guerre a privé l'agriculture de bras, alors qu'elle en manquait déjà, mais cela ne fait que renforcer ses constatations sur la nécessité de stopper l'exode des jeunes vers la ville, en essayant de l'enrayer, après en avoir recherché les causes. Si, depuis très longtemps, l'exil **temporaire** se pratiquait, avec des retombées positives car on en ramenait un esprit plus ouvert, de meilleures recherches d'hygiène et de confort, on risquait aussi d'y prendre

des goûts de luxe, dit-il, et même le dégoût de la terre, aboutissant à l'exode **définitif**. Il constate forcément les mauvaises conditions d'exploitation, dues au climat, aux fortes pentes des zones cultivées, à l'accès difficile, ce qui rend l'outillage moderne mal adapté. Il propose des remèdes, changement dans les habitudes d'élevage et de culture et compare avec la Suisse, où le Valais a augmenté sa population de 40% en 60 ans. Il propose aussi la modification de la législation sur les retraites, les crédits...

En 1932, Antoine Borrel écrit et fait éditer à Paris, un autre ouvrage sur le sujet, intitulé « *Les villages qui meurent* », étude plus fouillée, qui lui impose une analyse actualisée et s'étendant à la France entière. Il y précise, en dehors des motifs évoqués en 1919, la responsabilité du « machinisme » attirant de plus en plus de paysans vers la ville ce qui a ramené le pourcentage des ruraux de 56 à 34% entre 1912 et 1921. Il y prône le développement d'institutions coopératives et mutualistes, la réalisation généralisée des remboursements, mais aussi la diffusion accrue de l'électricité, qui améliorerait non seulement les conditions de travail des agriculteurs, mais aussi leur vie dans les maisons modernisées. Une citation pour résumer ce chapitre « Le moteur électrique est susceptible des usages les plus divers, il fait la besogne d'un valet de ferme, qui ne se plaindrait jamais ! ».

La sollicitude d'Antoine Borrel va jusqu'à vouloir procurer plus de distractions aux paysans : bien sûr ils sont éloignés des théâtres et des salles de conférences, mais on pourrait au moins créer des salles de réunions où accueillir toutes sortes d'activités, et au moins recevoir la TSF, qu'on ne peut pas toujours s'offrir chez soi. Au passage, il égratigne le système successoral, l'obligation de partager, nocive à son avis...mais là, il ne propose pas de solutions et, depuis, 1860, en Savoie, plus question de favoriser les fils aînés pour maintenir l'intégralité du patrimoine familial, ni de fournir aux filles une dot excluant généralement l'octroi de terres ! En conclusion, il dit : « On rationalise l'industrie, il faut aussi rationaliser l'agriculture ».

Il ne se contente pas de parler du potentiel agricole, il met en avant toutes les richesses de la Savoie en produits minéraux de toutes sortes, en eaux thermales, et insiste sur la nécessité de ne pas limiter l'hôtellerie aux stations thermales, mais de l'orienter vers le tourisme.

Le mot est lâché : le tourisme. Depuis longtemps il en est l'ardent promoteur, insistant pour qu'on ne visite pas la Savoie uniquement pour ses stations thermales, déjà en plein développement, mais pour admirer les splendides panoramas qu'elle offre, sur ses sites même les plus reculés, ou les plus élevés.

Même pendant la guerre, cela reste sa préoccupation, ainsi il consacre un article du *Petit Savoyard* aux soldats américains qui viennent en permission de

détente en Savoie, et aux bénéfiques que le tourisme peut en attendre. « Lorsque ces combattants de la Grande Guerre seront de retour chez eux, ne deviendront-ils pas les propagandistes les plus sûrs et les plus acharnés du charme de notre pays ? » écrit-il. Et l'article continue, en faisant remarquer qu'à l'occasion de leurs séjours de permissionnaire, ils ne manqueront pas d'être exigeants sur les équipements de nos hôtels, laissant souvent à désirer, donc nos hôteliers vont être incités à les moderniser.

En 1919, la compagnie de chemins de fer PLM fait éditer à Paris un livre intitulé *Notre Savoie*. Il comporte les articles de divers auteurs, sur des sujets allant de l'histoire et la géographie à l'art, la littérature, les routes, les thermes. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'Antoine Borrel y a contribué, pour traiter avec son enthousiasme habituel, du tourisme, de l'alpinisme, de l'industrie et de l'agriculture. Il y cite un soldat...américain, qui se trouvant à ses côtés dans un car ...PLM, avait dit « La Savoie, pays de Dieu ». Lui, insiste sur le tourisme comme facteur considérable de prospérité pour notre pays. Et, si de nombreuses stations alpestres attireraient jusque là les promeneurs par leur bel environnement et leur air pur, elles pourraient **dans l'avenir** se transformer en centres de sports d'hiver !

Précisons que si la Haute Tarentaise s'équipe dès avant 1930, précédée de peu par Pralognan, c'est en 1936 seulement qu'Antoine Borrel fait faire une étude par le Conseil général pour définir les sites de notre cœur de Tarentaise les plus propres à en faire des stations de ski. Conclusions de cette étude : d'abord la vallée des Belleville, mais elle est difficile d'accès. Celles de Saint-Bon et des Allues, plus faciles d'accès, viennent ensuite à quasi égalité.

Le 9 mars 1937, en séance du Sénat, Antoine Borrel va adresser une question sur le développement des sports d'hiver au Secrétaire d'Etat des Sports et Loisirs qui est alors Léo Lagrange. Il se garde tout de suite d'avoir voulu raviver chez le ministre de fâcheux souvenirs ! En effet, les journaux viennent de faire un récit dramatique de sa récente équipée à Val d'Isère. Accompagné de Monsieur Cote, le ministre a été en effet bloqué par une interruption de la circulation, rien d'inhabituel à cette époque, mais la presse aurait évoqué un tunnel dans la neige fraîche pour délivrer la caravane ministérielle, et même les coups de pic à glace pour se frayer un passage à travers des blocs de glace et d'énormes troncs d'arbres !

« L'imagination dantesque de ces correspondants, dit Borrel, a eu l'inconvénient d'émouvoir les familles dont les membres se trouvaient dans les stations de Tignes et de Val d'Isère ». Mais au fond, il paraît ravi que les péripéties évoquées aient attiré l'attention sur les conditions difficiles d'existence des populations de haute montagne !

Cela lui fournit l'occasion de détailler toutes les améliorations qu'on pourrait y apporter, au niveau des routes, de leur déneigement, mais aussi au niveau des trains par lesquels on y accède, puis à l'aménagement des stations ; il demande que les subventions pour les travaux de réalisation de téléphériques, monte-pentes, patinoires, dépassent les 50% qui étaient alors alloués aux communes. Mais en retour, il souhaite que ces dernières fassent l'objet de contrôles de l'Etat, établissant des plans d'aménagement des stations. Un peu de flatterie au passage, envers le jeune ministre dont on loue l'intérêt qu'il témoigne aux jeunes sportifs. Son long exposé est très applaudi... et Léo Lagrange répond d'abord que si l'aventure pittoresque qu'il vient d'y vivre pouvait avoir attiré l'attention du gouvernement sur la vie difficile des populations de ces régions de haute montagne, il en serait heureux ! Mais il a l'air un peu sceptique sur les suites qui y seront données. Il assure de l'aide qu'il apportera aux efforts du sénateur et, en reprenant chacun des points évoqués par Antoine Borrel, on peut remarquer aussi la volonté de Léo Lagrange de réglementer les Ecoles de ski et même d'en installer dans chaque village de montagne représenté peut-être par un grand champion. A l'époque, en effet, on cherchait à remplacer la technique autrichienne du ski par la méthode française, et la France venait de s'illustrer par la victoire d'un Savoyard aux Championnats du Monde de sports d'hiver, ce qu'il mentionne aux applaudissements du public, surtout lorsqu'il termine en disant que « les efforts de l'Etat doivent permettre à la France de conquérir la place qui lui revient, la première ! ».

Michel Jaulmes, après avoir cité cette intervention, et revenant à l'étude demandée par Antoine Borrel en Conseil général, ajoute que, peu après, Antoine Borrel écrit à un ami moûtiérais pour lui annoncer que la création d'une station de sports d'hiver aux Allues prend corps et devrait se réaliser rapidement. Il cite l'entretien qu'il a eu avec les représentants du groupe anglais initiateur du projet et précise « on construirait 2 téléphériques, 3 hôtels, 1 salle des fêtes, 1 patinoire ! ». Ces projets, stoppés par la Seconde Guerre mondiale, étaient déjà bien avancés par Monsieur de la Valdene et ses associés, puisque dès 1938, la Société foncière de la vallée des Allues, à peine constituée, avait acheté à la famille Blanche la montagne de Burgin. Monsieur Lindsay, après guerre, reprendra le projet et le développera, pour en faire naître Méribel.

La lettre de Borrel précisait encore : « un des téléphériques desservirait le col de la Loze et l'autre le col de Cherferie, ce qui permettrait d'arriver au sommet des plus magnifiques descentes ». Cette lettre est du 26 mai 1936, déjà Borrel imaginait le domaine des Trois Vallées.

N'oublions pas de noter l'importance que Borrel attribuait aux syndicats d'initiative, il fut du reste président de leur fédération.

Alors sénateur il préface un très beau dépliant de « Haute Tarentaise ».

En 1929 il lance *l'Union mondiale des Sociétés savoyardes* et, en même temps, le *Comité du tourisme en Montagne*. Il créera plus tard les Etats généraux du tourisme savoyard.

Il porte aussi un grand intérêt au folklore, sous son égide des rassemblements de groupes folkloriques, des fêtes du costume sont régulièrement organisés, y compris lorsque, après guerre, il ne sollicite plus de mandat électoral d'aucune sorte. Un exemple, en 1950 à Bourg-Saint-Maurice on crée le groupe des Frontières, la décision en est attribuée à Antoine Borrel, parmi d'autres personnalités, dont Célestin Freppaz son ami, et de jeunes conseillers borains.

Mais l'heure tourne... impossible de mieux établir le bilan de toutes les réalisations dues à notre savoyard qu'il ne l'a fait lui-même d'abord en 1939 devant le Conseil général, en évoquant ses 20 années de travail acharné au service de la Savoie, puis le 24 novembre 1944, devant le jury d'honneur des parlementaires. Lisons quelques lignes :

« J'ai été élu il y a 36 ans avec le même programme de combat que celui que je défends aujourd'hui encore. Des recommandations, j'en ai fait, c'est vrai, mais généralement pour les pauvres, pour les humbles, pour ceux qui souffraient, à qui j'étais toujours heureux de rendre service. Les interventions, je les ai multipliées, je l'avoue, en faveur des communes, du département, la plupart du temps pour activer l'exécution de projets sommeillant dans les bureaux ou pour secouer l'indolence et l'apathie des administrations ».

Notons aussi dans la notice biographique émanant de l'Assemblée nationale, cette phrase : « Après la guerre il s'était retiré définitivement de la vie publique, mais il put assister au couronnement d'une partie de ses efforts en voyant reconnue en France l'importance de l'industrie touristique, de l'aménagement hôtelier et du développement des moyens de communication ».

Citons aussi un ingénieur du Génie rural, qui montre dans son bureau une carte où les couleurs font ressortir une zone particulièrement bien équipée, et dit : « Voilà la Tarentaise de Borrel, voilà l'héritage de Borrel ».

Pierre Dumas termine l'hommage qu'il lui rendait en 1978 devant le Conseil général en disant : « Pour tous les Savoyards, Antoine Borrel demeure, et demeurera, celui qui a consacré toute sa vie, toute une vie de travail, à la Savoie qui était sa seule famille, pour laquelle il a négligé toutes préoccupations personnelles, car cet homme de raison était mû par une grande passion, par un grand amour, celui de la Savoie ».

Et je vous propose pour terminer, une dernière citation, d'Antoine Borrel, cette fois : « Il y a deux départements savoyards, mais il n'y a qu'**une** Savoie,

celle de nos aïeux », et rien ne le fâchait plus, précisait Michel Jaulmes, que d'entendre ou de voir écrit « Les deux Savoies », avec le pluriel s.

Or, au sein de nos assemblées savoyardes, le désir de réunir les deux départements, créés en 1860, en une seule Savoie, semble de plus en plus caressé. Quel hommage cela serait envers notre grand Savoyard !

Monique Gherardini